

DEC130631INSHS

Décision portant création de l'unité mixte de service n° 3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM), par fusion des unités UMS3534 et UPS2916.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires;

Vu l'avis du directeur de l'institut INSHS;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

L'unité mixte de service (UMS) n°3598 intitulée « Humanités Numériques » (HUMA-NUM), est créée à compter du 1^{er} mars 2013, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : INSHS

Délégation : PARIS B

Etablissements partenaires : Université Aix-Marseille, EPCS CONDORCET

A cette même date, les unités UMS3534 et UPS291 sont supprimées.

Article 2 : Nomination

M. Marc RENNEVILLE, Directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé directeur de cette unité mixte de service..

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30/04/2013

Le président
Alain Fuchs